

Décision Générale colonial

Décision n° 903 du 10 juillet 1953

n° 903

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 10 juillet 1953
Numéro JO n° 10 du 01/08/1953	Date du numéro 1 août 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed ben Mohamed, engagé à titre essentiellement préciaire et révocable en qualité de chauffeur auxiliaire 6e échelon pour servir au Commissariat de Police, est mis à la disposition du Chef du Service de la Sûreté, en remplacement numérique de M. Daher Moussa, titulaire d'un congé de trois mois.